

FormMV1 : Introduction à la Réduction des Risques

- 1. L'objet :** Présentation globale de la Réduction des Risques liés à l'usage des drogues, ses valeurs, principes et actions. Distinction des méthodologies utilisées dans le secteur toxicomanie en complémentarité ou parfois opposition avec la RdR.
- 2. Le contexte et les raisons déterminant la mise en place :** Elles s'effectuent sur demande personnelle ou institutionnelle, dans leurs ou nos locaux en fonction des possibilités.
- 3. Les destinataires :** Tout professionnel en réflexion par rapport aux usages de drogues, désirant approcher la RdR pour la comprendre ou l'utiliser.
- 4. Les prérequis :** Remplir le questionnaire individuel et anonyme d'analyse de la demande.
- 5. Le nombre de participants :** 10 à 15 participants.
- 6. Les objectifs en termes de compétences à atteindre :** Être capable de suspendre son jugement personnel quant aux usagers de drogues, de limiter la stigmatisation des usagers. Analyser les différentes réponses qui s'offrent aux professionnels face à une situation (pas toujours problématique) de consommation avec des publics différents.
- 7. La démarche pédagogique proposée :** Interactive, partant des questions des participants en vue d'élargir leurs représentations.
- 8. La durée et le rythme :** 2 jours non consécutifs.
- 9. Les contenus :** « Produits et classification », « Définitions des principaux concepts liés aux usages des drogues (triangle de Peeles, différents usages, dépendance, tolérance, notion de plaisir, etc.) », « Drogues et cerveau », travail sur des problèmes de terrain (rechute, déni, deal, etc.).
- 10. Les méthodes (processus pédagogique):** Exercices en sous-groupes, jeux de rôle, jeux variés (exemples: quiz, vrai/faux), lectures, documentation et supports écrits, lectures demandées entre les journées de formation, etc.
- 11. Les modalités d'évaluation :** Questionnaire d'évaluation.

12. Le coût :

- par personne: 120 euros pour l'inscription à une formation ouverte (dates sur site web) ;
- par institution: 500 euros pour l'ensemble du personnel de l'institution (maximum 15 personnes) + frais de déplacements des formateurs (dates à convenir).

13. En cas d'annulation de votre inscription :

Frais à prendre en considération avant le début de la session :

- Plus de 15 jours: 20 € (frais de dossier)
- Entre 8 et 15 jours : 50% du prix de la session
- 7 jours : 100% du prix de la session